

Votre contact

Monsieur Virgile CURTIT
03 88 99 31 62

Durée

1 jour
7 heures

Public

Toute personne de l'entreprise souhaitant approfondir et perfectionner ses connaissances en social

Prérequis

Avoir une bonne pratique en gestion administrative du personnel.

Effectif

Minimum 6 participants
Maximum 12 participants

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, études de cas.

Formateur

Expérimenté dans le sociale et la paie

Suivi et évaluation

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation. Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et une attestation de formation sera remise.

Informations complémentaires

Accessibilité de la formation

Afin de garantir un accueil attentif aux personnes en situation de handicap, en difficultés d'accessibilité ou nécessitant tout accompagnement spécifique, nous vous invitons à nous contacter au préalable afin d'étudier votre situation.

Objectifs de la formation

Sécuriser ses pratiques RH en intégrant les évolutions du contexte législatif, réglementaire et conventionnel

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être en capacité de :

- Maîtriser les obligations de l'employeur en fonction de l'évolution du contexte juridique

Contenu

Prendre connaissances des dernières réformes et leurs conséquences sur le social

Bulletin officiel de la sécurité sociale - BOSS opposable à partir du 1er avril 2022 :

- Assurer la conformité sur la réglementation et l'ensemble des doctrines applicables en matière de sécurité sociale,
- Identifier les incidences : frais professionnels, frais de grand déplacement, frais liés au télétravail, déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnels...

L'activité partielle :

- Maîtriser et appliquer la réglementation pour le recours :
 - Circonstances exceptionnelles
 - Garde d'enfant
 - Personne vulnérable

Le contexte sanitaire COVID 19 :

- Évolution du contexte sanitaire des obligations de l'employeur
- Évolutions relatives au télétravail

Le nouveau congé de paternité et d'accueil de l'enfant depuis le 1er juillet 2021

- Les nouvelles dispositions du congé de paternité
- Les modalités de mise en œuvre

Les aides à l'embauche :

- Les aides à l'embauche d'un jeune : comment en bénéficier
- Les aides à l'embauche d'un jeune en zone franche : l'application

Les motifs de recours aux CDD et à l'intérim :

- Sécuriser le recours aux CDD et à l'intérim : les différents motifs
- Les précautions à prendre

Le CDI de chantier ou d'opération :

- Définition
- Les modalités de mise en œuvre

L'alternance dans le secteur du BTP :

- Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation
- Le coût de l'alternance pour l'entreprise

La nouvelle conformité de la mutuelle au 1er janvier 2022.

Les dernières actualités sociales 2022.